

# NON AU DEMARCHAGE !

**Communiqué • 23 novembre 2009** →

FIDUCIAL s'adresse actuellement aux créateurs d'entreprise pour leur proposer directement ses services.

Cette opération lancée à grande échelle est contraire à notre déontologie. D'une gravité exceptionnelle par son ampleur, **elle banalise le démarchage** dans notre profession.

ECF s'est toujours **opposé à une libéralisation** qui confondrait publicité, promotion et démarchage.

**La profession y perdrait sa dignité.** L'expertise comptable n'est pas un service commercial ; notre éthique constitue notre force.

ECF veille **au respect des règles**, à l'application des textes, et à la mise en œuvre de la discipline professionnelle.

- **Nous demandons par écrit à FIDUCIAL l'arrêt immédiat de la circularisation.**
- **Nous saisissons les institutions en charge du respect de la discipline.**

**OUI A LA CONFRATERNITE  
ET AU RESPECT DE LA REGLE  
PAR TOUS !**